

Ecole Saint-Joseph de Bois-de-Breux
Rue de Herve 667
4030 Liège - Grivegnée
Direction : M. JB Blaise
☎ 04/365 00 82 – 0473/760690
✉ jeanbenoit.blaise@saintjosephboisdebreux.be
🌐 <http://www.saintjosephboisdebreux.be>



Liège, le 13/02/2026

Chers Parents bonjour,

Vous êtes en train de lire la dernière newsletter de la troisième période de cette année scolaire 2025-2026. Faut-il répéter que le temps file ! Voici quelques informations que je voudrais partager au sujet de la vie à Saint-Joseph !

Les élèves de P3 & P4 ont donc vécu leur séjour pédagogique à Spa la semaine dernière. Vous avez récupéré votre enfant et j'imagine qu'il vous a raconté cette aventure avant de s'endormir pour un repos bien mérité ! En effet, vivre cinq jours, le plus souvent dehors, à un rythme inhabituel et en marchant plusieurs kilomètres par jour ne fait pas partie de son quotidien ! Ceci dit, il s'agit là d'une saine fatigue résultant d'une activité bouillonnante ! Les apprentissages, les découvertes, les expériences, les enrichissements vécus lors de ce séjour se révèleront peu à peu et resteront très longtemps encore comme un solide guide le long du parcours scolaire de ces élèves de P3 & P4 !

Une fois encore, je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez. Une école qui vit, c'est une école qui bouge, qui se lance des défis, qui planifie des projets. Toute cette dynamique, aussi forte et organisée soit-elle, ne serait rien sans votre adhésion. Un tout grand merci à vous pour votre soutien !

J'associe à ce merci les enseignantes qui ont beaucoup investi, travaillé, projeté, organisé, prévu afin que cette semaine se déroule dans les meilleures conditions possibles. Bien sûr, quelques imprévus peuvent survenir, mais ceux-ci ont chaque fois été surmontés. Une fois encore, je tiens à leur exprimer tout mon respect !

Si vous avez déjà payé l'entièreté du séjour, vous recevrez sous peu (ou vous avez peut-être déjà reçu) une attestation à remettre à votre mutuelle. Généralement, dans le cadre de la cotisation complémentaire, les mutuelles accordent une participation aux frais des séjours pédagogiques d'approximativement 35 à 40€. C'est encore ça de pris !

Dans un autre domaine, je profite de cette lettre pour rappeler aux parents qui ont un élève au 653 que, lorsque leur enfant arrive avant 8h10, il est obligatoire d'aller le conduire jusqu'à la garderie et de prévenir Mme Anne-Cécile de son arrivée. Un enfant ne peut rester seul dans la cour. Il en va de sa sécurité.

Lors de notre fête de Noël, un papa a, cette année encore, accepté de filmer le spectacle et de nous partager le fichier de cet enregistrement. Vous pouvez le télécharger en suivant le lien repris ci-dessous. Attention, ce lien ne reste actif que trois jours ...

<https://we.tl/t-ooZdGn9t3c>

Un tout grand merci à ce papa pour ce service rendu et partagé !

Une école qui vit est une école qui planifie des projets : notre prochain projet est donc déjà en route : il s'agit de notre maintenant célèbre « St-Jo's got talent » ! Vous avez reçu les invitations à participer à ce spectacle du 20 mars via le journal de classe. Je vous place cette invitation en annexe à cette newsletter. Attention, avec les congés du carnaval, on sera bien vite à cette échéance ! Ne traitez donc pas !

Au sujet de carnaval, je vous rappelle aussi, comme précisé dans notre [calendrier](#), que le bal du carnaval organisé par notre Association des Parents est programmé le dimanche 08 mars 2026. Venez-y nombreux : les enfants sont toujours rayonnants, mieux déguisés les uns que les autres et, comme lors de chaque activité organisée par l'A.P, tous les bénéfices reviendront à l'ensemble des élèves de l'école ! Merci aux membres de cette association pour l'organisation de cette fête ! Je vous place l'affiche de cette fête en annexe à cette lettre.

Je rappelle enfin à celles et ceux parmi vous qui ont un enfant scolarisé en sixième primaire qu'ils ont jusqu'au vendredi 06 mars 2026 pour procéder à l'inscription de leur enfant dans l'école secondaire de leur premier choix (voir documents FUI).

Je vous remercie de m'avoir lu et vous souhaite, Chers Parents, un excellent congé du carnaval.

Au nom de toute l'équipe,

M. JB Blaise, directeur,



ÉCOLE SAINT-JOSEPH
DE BOIS-DE-BREUX

CARNAVAL

BAR
PETITE RESTAURATION



ENTRÉE GRATUITE POUR
LES ENFANTS
2 € POUR LES ADULTES

08 | MARS | 2026

DE 14H À 18H

GRANDE SALLE (ÉCOLE DU BAS)

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DE PARENTS



C'est le grand retour du...

SAINT-JO'S GOT TALENT



L'occasion pour nos petits artistes de montrer l'étendue de leur talent ! Plusieurs catégories seront proposées : magie, playback, chant, danse, musique (instrument) et humour (sketch). Nous sommes convaincus que cette formule rencontrera un succès foudroyant.

Si le nombre de candidats dépasse 20, nous devrons procéder à des auditions. Il s'agit donc de se dépêcher pour compléter le talon d'inscription ci-dessous !

On compte sur vous et votre imagination !

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : vendredi 20/03 Lieu : grande salle, école du bas

Heure : ouverture des portes à 18h30, début du spectacle à 19h00

Prix : 5 €/participant 3 €/spectateur adulte Enfants gratuits
Chaque participant sera récompensé pour son passage !

Nom, prénom : classe de

voudrait présenter un numéro **en solo - en groupe (entourer)** dans la catégorie :

- musique (instruments)**
- chant**
- play-back**
- danse**
- magie**
- humour**

Inscription à rendre au
titulaire pour le mardi
10/02 au plus tard !

J'explique en quoi consiste mon numéro :

.....
.....
.....
.....
.....

Signature d'un parent :